

Programme minimal des investigations géotechniques lors des études géotechniques de conception G2

Ouvrage concerné		Maille en phase PRO (intégrant reconnaissances des phases et missions précédentes)	Dont Maille en phase AVP	Profondeur
Pavillon isolé		1 point de reconnaissance tous les 50 m² avec un minimum de 3 points	1 point de reconnaissance tous les 50 m² avec un minimum de 3 points	5 m sous la base des fondations prévisibles
Bâtiments de logements, bureaux, tertiaires, publics, pavillons en bande, ...		1 point de reconnaissance tous les 200 m² avec un minimum de 3 points et une distance maximale de 20 m entre points	1 point de reconnaissance tous les 300 m² avec un minimum de 3 points et une distance maximale de 25 m entre points	5 m sous la base des fondations prévisibles
Bâtiments industriels, commerciaux, logistiques,...	jusqu'à 10 000 m ²	1 point de reconnaissance tous les 400 m² avec un minimum de 3 points et une distance maximale de 30 m entre points	1 point de reconnaissance tous les 600 m² avec un minimum de 3 points et une distance maximale de 40 m entre points	2 m dans horizon peu compressible ou 1,5 fois la largeur du bâtiment
	au-delà de 10 000 m ²	1 point de reconnaissance supplémentaire tous les 800 m²	1 point de reconnaissance supplémentaire tous les 1 200 m²	2 m dans horizon peu compressible ou 1,5 fois la largeur du bâtiment
Voiries (parkings aériens et voiries liées au bâtiment)		1 point de reconnaissance tous les 1 500 m² , avec un minimum de 2 points	selon contexte	3 m sous le niveau définitif de la voirie et 2 m sous le terrain naturel
Ouvrage isolé et ponctuel	Pylônes	1 point de reconnaissance par pylône	1 point de reconnaissance par pylône	5 m sous la base des fondations prévisibles
	Eoliennes terrestres	Suivant Recommandations CFMS du 5/07/2011	Suivant Recommandations CFMS du 5/07/2011	
Ouvrages linéaires	Réseaux enterrés	1 point de reconnaissance tous les 100 ml	selon contexte	1 m sous fond de fouille prévu
	Route / Tramway / digue < 3 m	1 point de reconnaissance tous les 100 ml	selon contexte	5 m sous niveau fini, avec 5m minimum sous TN initial
	Autoroute / Ligne ferroviaire	1 point de reconnaissance tous les 100 ml	selon contexte	5 m sous niveau fini, avec 5m minimum sous TN initial
	Quai / Port / digue > 3 m mur soutènement > 3 m	2 points de reconnaissance (profil) tous les 50 ml	selon contexte	5 m dans substratum
Stations d'épuration		2 à 3 points de reconnaissance par ouvrage, suivant taille de l'ouvrage	1 point de reconnaissance par ouvrage et 1 point de reconnaissance tous les 500 m²	5 m dans horizon peu compressible ou 1,5 fois la largeur de l'ouvrage
Silos, réservoirs		1 point de reconnaissance tous les 150 m² avec un minimum de 3 points	1 point de reconnaissance tous les 250 m² avec un minimum de 2 points	6 m dans horizon peu compressible ou 1,5 fois la largeur de l'ouvrage
Ouvrages d'art	Ponts	1 point de reconnaissance par appui	1 point de reconnaissance tous les 2 appuis	6 m sous la base des fondations prévisibles
ZIG		1 reconnaissance par mitoyen	au cas par cas	au cas par cas

TABLEAU 2